



LE MINISTRE

Bruxelles, le

COMMUNAUTE FRANCAISE
Ministère de l'Education,
de la Recherche et de
la Formation

Bruxelles, le 18 . . . 1991

JL/cc/08.01

- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Représentants des Pouvoirs organisateurs;
- Aux Chefs des Etablissements de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement primaire organisés et subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux Associations de Parents reconnues;
- Aux services d'inspection concernés.

15940 W8

CONCERNE : Journée Mondiale Poésie-Enfance.

Depuis plus de dix ans, et dans plus de 50 pays, des milliers d'enfants de moins de 13 ans participent à la "Journée Mondiale Poésie-Enfance".

Cette action a pour but de réunir une fois par an les enfants du monde dans un esprit poétique, pédagogique et solidaire et de créer, avec des moyens très simples, une vaste action d'éveil populaire en faveur de la poésie.

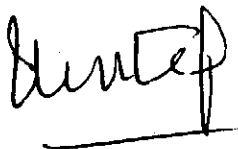
.../...

La Journée Mondiale Poésie-Enfance est une initiative de la Maison Internationale de la Poésie dont la présidence est assurée par Monsieur Arthur HAULOT.

Le règlement du concours organisé à cette occasion et les propositions relatives à cette action sont reprises en annexe de cette lettre.

Je ne peux que me réjouir d'une telle initiative et engage les enseignants de l'enseignement fondamental à y participer avec beaucoup d'enthousiasme.

Le Ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Grafe', written over a horizontal line.

Jean-Pierre GRAFE.

JOURNÉE MONDIALE POÉSIE-ENFANCE a.s.b.l.

* Action culturelle et pédagogique associant des centaines de milliers d'enfants de moins de 13 ans, à travers le monde, dans un même esprit de respect et de valorisation de l'enfance et la poésie.

* Créée en 1978.

* Soutenue par l'UNICEF et par l'UNESCO.

LE DEROULEMENT DE L'ACTION

* Le 21 mars, jour du Printemps, Fête de la Poésie pour les enfants de moins de 13 ans.

* Organisation d'une séance de poésie vivante, respectant le thème proposé, dans chaque classe des écoles maternelles et primaires et tous lieux où se retrouvent des enfants.

SUGGESTIONS CONCRETES

- * Organisation d'une séance de poésie vivante,
- * création d'un Mur des poètes où les enfants exposeraient un poème de leur cru,
- * faire mimer, jouer ou danser des enfants sur des poèmes,
- * accueillir dans les classes un poète vivant dans la région,
- * publier un recueil de poèmes des enfants de l'école,
- * associer la presse à l'action en proposant de diffuser des poèmes dans les quotidiens ou à la radio,...

THEME BELGE

" LE CANARD JOYEUX ET L'EUROPE "

Tous les jours, les journaux, la radio, la télévision nous apportent des milliers de nouvelles, toutes plus sinistres les unes que les autres, comme si la vie du monde n'était faite que de peine, de tristesse, de tragédie.

Mais la vie du Monde, c'est aussi à certains moments, la joie, la gaieté et l'amour.

Pour que la vie soit plus belle,
devenons des Canards Joyeux,
faisons la chasse aux
Bonnes Nouvelles.



COMMENT ETRE UN CANARD JOYEUX ?

Dès aujourd'hui, à travers les journaux, la radio, la télévision, partez à la chasse de toutes les bonnes nouvelles qui surgissent dans notre nouveau pays, l'EUROPE.

Ecrivez un poème pour dire l'information européenne qui vous a fait le plus grand plaisir.

Préparez avec vos amis, avec votre classe, pour le 21 mars 1991, la Fête de l'Europe et du Canard Joyeux.

CONCOURS DE LA JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE Section belge

Concours de poèmes individuels
"Le Canard Joyeux et l'Europe"

La proclamation des lauréats aura lieu le 21 mars 1991 lors d'un gala en présence de la presse.

Les trois premiers lauréats (un par communauté culturelle) bénéficieront d'un très beau voyage.

Les trente premiers gagnants auront leurs poèmes exposés à Bruxelles, lors de la grande fête européenne du 21 mars 1992.

Règlement

Les participants au concours national belge sont priés de se conformer au règlement suivant :

1. Ce concours est destiné aux enfants de moins de 13 ans.
2. Les poèmes auront pour thème "Le Canard Joyeux et l'Europe".

Bien que le choix du jury ne se portera que sur les textes, il est souhaitable que les poèmes soient illustrés de quelque façon que ce soit (dessin, peinture,...) et collés sur papier fort (ou carton) permettant une présentation facile et une protection indispensable.

3. Les participants inscriront leurs nom, prénom, âge, ainsi que le nom et l'adresse de leur école, au bas ou au verso de la page.

4. Les poèmes doivent être postés avant le 20 février 1991, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours POESIE-ENFANCE Belgique
150 chaussée de Wavre
1050 Bruxelles
TEL: 02/511.91.22.

5. Un jury composé à parts égales d'enfants et d'écrivains sélectionnera les meilleures poésies. Les décisions du jury seront sans appel.